Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le 22/10/2026
ID : 019-211911300-20261016-DCM2026079-DE

Commune de LIGINIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du **16 octobre 2026** à 20h00 selon convocation en date du 12 octobre 2026

Président : M MANZAGOL Jean

Présents : M MANZAGOL – Mmes MINARD – BARRAUD – M VERNIENGEAL - Mmes CHINAL - DUBOIS - PINSON – OULD SAÏD - Mrs FAVRE – BOUILHAC – Mme VIGNAL- Mrs BIVERT - HUMANN

Absents excusés : M TRONCHE
M VALADE (a donné procuration à Mme MINARD)

Secrétaires de séance : Mmes PINSON et OULD SAÏD

Délibération N°2026-079 : Avenant au bail emphytéotique conclu avec Corrèze Habitat

Monsieur le Maire présente le projet d'avenant au bail emphytéotique conclu en 1995 (à compter du 1er janvier 1986) avec l'Office Public de l'Habitat Corrèze pour une durée de 40 ans et prenant fin le 31 décembre 2026.

L'avenant a pour objet principal la prolongation de la durée de ce bail pour 25 ans afin de permettre la réalisation de travaux sur les logements concernés.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Approuvent les termes de l'avenant au bail ci-annexé ;
- Autorisent Monsieur le Maire à signer le dit avenant et tous les documents permettant de mener à bien cette affaire.

Certifié conforme par Jean MANZAGOL, Mairie de LIGINIAC, le 16 octobre 2026.
Au registre sont les signatures

Membres	15
Présents	13
Représentés	1
Votants	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

